

l'Intercontinental et du Trans-continental tandis que nous avons subventionné ces terres et encaissé le Pacifique Canadien le Canada (le Nord et le Grand Tronc) et vingt autres lignes. La preuve en est que les chemins de fer du Canada ont reçu en argent à grands moments provinciaux, municipaux et fédéraux, l'énorme somme de \$181,000,000 et des lous en terre de 30 millions d'acres. Si l'on calcule en fait que la terre valait \$100 l'acre, les subventions totales ont été de \$22,000,000 soit presque un cinquième du capital actions et de la dette combinés des chemins de fer du Canada. Il n'est pas étonnant que nous nous enrichissions tant au progrès de nos chemins de fer et que nous voulions être 200 ans à profiter du trafic que leur donne nos fermes, nos mines, nos forêts et nos tabaciers.

Nos provinces du Nord-Ouest se couvrent d'un réseau complexe de chemins de fer jusqu'à la frontière et ceux qui l'ont construit ne sont pas tellement philanthropes qu'ils veulent transporter pour rien nos moissons. Ils ne tiennent pas à donner le commerce qu'ils peuvent faire aux fermes canadiennes, mais ils veulent plutôt dans la fertilité de nos champs de l'Ouest un riche magasin qui enrichira les grands chemins de fer américains. Si nous ne nous rendons pas nous verrons, mais trop tard, que nous ne sommes plus les maîtres de la situation. Le 30 juin 1907 il y avait au Canada, d'après les rapports officiels, 1472 milles de chemins de fer, possédés ou contrôlés par les Américains, tous travaillant plus ou moins à envoyer le commerce vers le Sud de la frontière. Déjà une grande quantité du bled récolté au Nord-Ouest est expédiée par les ports du golfe du Mexique. Pendant certaines saisons le grain peut se transporter à prix excessivement bas par la voie du Mississippi, à l'amélioration de laquelle le gouvernement américain dépense dit-on, 20 millions par année. Les Etats-Unis ont aussi voté 101 millions pour creuser et élargir le canal Erié, de Buffalo à New York, ce qui permettra de charger 3 1/2 cents le minot pour le grain expédié de la tête des grands lacs à New York.

Pendant ce temps le coût moyen du transport du grain du Nord-Ouest à Fort William, est de 10 cents le minot, et de Fort William à Montréal, en des conditions normales, de 5 à 6 cents. Pour lutter contre la concurrence américaine, il nous faut améliorer nos routes par eau à n'importe quel prix. En creusant le canal de Welland, nous pourrions faire arriver à Kingston les bateaux tirant 20 pieds d'eau au lieu de les arrêter à Port Colborne. Il faudrait des améliorations semblables aux canaux du Saint-Laurent. Et nous ferions encore mieux en construisant le canal de la vallée de la rivière aux Français à Ottawa.

Je ne tiens pas à parler pour l'une ou pour l'autre route, mais je crois que nous devons résoudre cette question vitale, non seulement pour rester maîtres de notre commerce, mais aussi pour mettre le Canada sur le chemin du commerce mondial.

Je désire me déclarer catégoriquement pour la prohibition totale et absolue de l'exportation du bois à pulpe. Rien ne peut compenser la perte que nous cause chaque année l'exportation de l'article brut. Tout ce que le Canada retire par corde de bois à pulpe exporté, y compris le prix du fret jusqu'à la frontière, est \$6.70 à \$8.50, selon que le bois provient des terres particulières ou des limites louées de la Couronne. Si ce bois était manufacturé en papier au Canada, il rapporterait \$37.40 la corde. Nous perdons donc \$28.90 au bas mot sur chaque corde exportée. Pendant l'année finissant le 31 mars 1908, nous avons vendu aux Etats-Unis 992,311 cordes; nous avons donc perdu \$26,976,787 et il faut se souvenir qu'une partie de cette somme consiste en salaires qui auraient été payés à nos ouvriers.

En 1905, les Etats-Unis ont placé \$277,500,000 dans l'industrie de la pulpe et du papier, leur production valait \$188,715,000 et ils ont payé en salaires \$38,000,000. L'an dernier, le Canada, leur a vendu un cinquième du bois à pulpe qu'ils ont consommé. On peut donc en conclure que, si tout ce bois avait été manufacturé au Canada, cela aurait voulu dire un placement de \$55,500,000, une augmentation de production de \$37,743,000 et une augmentation de salaires de 7,000,000.

Les maisons américaines sont aujourd'hui maîtresses de 25,000 milles carrés de limites à bois dans la province de Québec et les provinces maritimes. Si nous persistons à suivre notre politique actuelle, ce sera vendre notre droit d'affranchise pour un plat de lentilles. Il est donc temps de crier: Halte!

Le gouvernement a sagement aidé à cette industrie par une législation récente qui aura pour résultat d'augmenter l'usage de la feuille domestique dans la fabrication du tabac et des cigares, mais la demande est limitée à la consommation locale et la production dépasse la demande; il faut donc chercher à exporter.

Le sol du Canada peut produire aisément 25 millions de livres de tabac par année et la consommation locale n'est pas plus d'un tiers.

Mais nos producteurs ne peuvent pas facilement faire la concurrence sur les marchés étrangers à cause du coût très bas du travail des noirs dans les Etats du Sud. De plus, c'est une industrie presque neuve chez nous, tandis que la perfection obtenue dans le Sud par des générations de producteurs a mis le tabac américain au premier rang. Le climat

du Canada est tout aussi favorable que le climat américain, mais à cause de l'état d'enfance de l'industrie, le gouvernement doit venir à son aide et il peut par les moyens suivants:

"10. En engageant des experts dans les districts de culture du tabac des Etats-Unis pour instruire nos fermiers dans l'art de préparer et d'emballer le tabac.

"20. En établissant des fermes expérimentales, sous la direction d'experts, dans les districts de culture de Québec et d'Ontario.

"30. En encourageant l'exportation par un bonus de 2 cents la livre, par exemple pendant un certain nombre d'années, ou, jusqu'à ce que les méthodes aient été perfectionnées et que nous puissions soutenir la concurrence sur les marchés du monde.

Il est entendu que les profits sur le tabac sont plus grands que ceux de tous les autres produits de la ferme et on peut en obtenir 1.00 par acre et le marché est virtuellement illimité pour une exportation bien conduite.

L'avenir est donc excellent pour cette industrie, si le gouvernement adopte les moyens que je viens d'indiquer.

Pendant trois ans, cette association appuyée par le travail organisé et les Chambres de Commerce, a montré au gouvernement fédéral le besoin urgent de se renseigner sur les moyens de protéger et d'encourager les jeunes gens de talent du pays et d'imiter ce qui a été fait dans les autres pays. L'exemple nous en a été donné par les Etats-Unis et la Suisse. Aujourd'hui, nous sommes les seuls à négliger l'instruction technique. Ce serait pourtant un service que le gouvernement fédéral rendrait au pays en faisant faire cette enquête. Les conclusions auxquelles il arriverait seraient un guide et un stimulant pour tous.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails. Jusqu'ici le gouvernement fédéral ne semble pas prêt à entreprendre cette enquête. Notre comité d'instruction technique a en conséquence décidé de recommander à la convention de l'Association l'entrepreneuse et consacrer une somme de \$5,000 aux dépenses qu'elle nécessitera, le reste de la somme devant être pris à d'autres sources et la dépense se répartissant sur deux ans.

Les résultats n'en pourraient être qu'à l'honneur de notre association, stimuleraient l'industrie et montreraient jusqu'à quel point les manufacturiers s'intéressent à leur pays.

L'hon. M. Rolland termine en remerciant tout le monde pour le concours qu'il lui a été donné et en faisant des vœux pour que l'Association continue à prospérer.

Les bonnes moeurs et la morale sont des amies jurées et de fermes alliées.— (Watts.)